



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal temporaire de circulation

Rétrécissement de la chaussée - rue du Merschgrund à Hobscheid

En raison de la mise en place d'une grue dans la rue du Merschgrund à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 8 avril 2025, a voté un règlement temporaire de circulation avec la teneur suivante :

- Art. 1 : Le mardi, 22 avril 2025, entre 8h30 et 16h30, la circulation à Hobscheid est réglée comme suit :
- rétrécissement sur une voie sur le tronçon limité à la hauteur de la maison sise au no. 27.
- Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 8 avril 2025
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Paul Reiser

Le Bourgmestre

Serge Hoffmann



Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu